

Guide destiné aux organismes désirant accueillir un ou une stagiaire

Fiches descriptives des stages de chaque
programme

Faculté de science politique et de droit

Université du Québec à Montréal

2018

Table des matières

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LES STAGES DES PROGRAMMES

DE PREMIER CYCLE **3**

Baccalauréat en relations internationales et droit international – BRIDI 5

Baccalauréat en communication, politique et société – BCPS 7

Baccalauréat en science politique 9

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LES STAGES DES PROGRAMMES

DE DEUXIÈME CYCLE **11**

Maîtrise en science politique 13

Maîtrise en droit 15

Informations générales pour les stages des programmes de premier cycle

Vous trouverez ici les informations sur les stages des programmes suivants :

Baccalauréat en relations internationales et droit international - BRIDI

Baccalauréat en communication, politique et société - BCPS

Baccalauréat en science politique

1. DURÉE DU STAGE

Un stage de **3 crédits doit durer 120 heures** soit, par exemple, 3 semaines de 40 heures. Pour les programmes qui le permettent, chaque 3 crédits supplémentaires correspondent à des multiples de 120 heures.

Le nombre d'heures de travail par semaine est variable selon les besoins de l'organisme et **le stage peut être fait à temps partiel**.

2. PROJET DE STAGE

Le **projet de stage** doit toujours être entériné par la direction du programme de l'étudiant-e.

Le sujet du stage doit être **en lien avec les études** de l'étudiant-e. Les projets de stage composés uniquement de tâches administratives (travail de bureau) ne sont pas admissibles. Il en va de même des projets de séjour à l'étranger dont l'objectif premier serait l'apprentissage ou le perfectionnement d'une langue étrangère.

Le/la **responsable académique** – habituellement un-e professeur-e ou un-e chargé-e de cours de la Faculté – s'assure du contenu académique du stage. Le/la responsable académique et le/la superviseur-e dans l'organisme ne sont pas tenu-es de se rencontrer mais peuvent le faire s'ils/elles le désirent.

3. RÉMUNÉRATION

Les stages peuvent être **remunérés ou non**. Nous encourageons, bien entendu, les organismes à le faire. Cependant, l'important est que le/la stagiaire bénéficie d'un encadrement sérieux par son/sa **superviseur-e**. Sa tâche est d'encadrer le/la stagiaire, de l'intégrer dans une équipe de travail s'il y a lieu et d'agir comme personne-ressource. Le/la superviseur-e doit s'assurer que ses attentes à l'égard du/de la stagiaire sont claires et ont été bien comprises par ce dernier. Le/la superviseur-e n'est pas rémunéré.

4. ÉVALUATION

Deux mécanismes sont utilisés pour évaluer le/la stagiaire. D'une part, il/elle est évalué-e par le/la superviseur-e dans l'organisme qui doit remplir une **grille d'évaluation** et, si possible, en discuter avec le/la stagiaire. D'autre part, il/elle rédige un **rapport de stage**, d'une longueur de 10 à 15 pages. Ce dernier comprend deux parties :

Partie 1 : Court texte attestant que l'activité telle que décrite dans la *Convention de stage* a été effectuée. Le cas échéant, le document doit indiquer la différence entre l'activité projetée et celle effectuée.

Partie 2 :

1. Présentation du stage, de ses objectifs et de sa problématique.
2. Bilan des activités réalisées lors du stage.
3. Lien entre les connaissances acquises antérieurement ou dans le cadre du baccalauréat et l'exécution du stage.
4. Réflexion critique sur le déroulement du stage dans son ensemble, qui peut partir de l'un ou de plusieurs des thèmes suivants : observation du fonctionnement politique de l'organisme; idéologie de cet organisme; critique générale de l'organisme.
5. Réflexion critique personnelle portant sur les attentes du/de la stagiaire, ses objectifs professionnels et personnels ainsi qu'une forme d'autocritique pendant le déroulement du stage. Le document doit être équivalent à un travail de fin de session.

Le rapport de stage doit être remis au/à la responsable académique au plus tard un mois après la fin du stage. Même si le rapport de stage est destiné au/à la responsable académique, le/la superviseur-e qui le désire peut en obtenir une copie.

Les stages sont évalués selon la notation **succès ou échec**.

Baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI)

cours stage : stage international FPD500X (3 à 15 crédits)

But du programme et objectifs spécifiques du stage

Le BRIDI vise à offrir une formation intégrée en relations internationales et en droit international, incluant la formation générale requise pour comprendre et analyser les phénomènes internationaux, notamment en ce qui a trait aux enjeux politiques et juridiques de la mondialisation, aux régimes politiques et juridiques des pays étrangers et à la politique étrangère des États. Le programme vise donc l'acquisition des concepts utilisés par la science politique tout comme celle du langage et des concepts utilisés en droit. Le stage réalisé dans le cadre du BRIDI doit permettre de compléter les connaissances acquises dans les cours par le biais d'une formation pratique, en lien direct avec l'international.

Conditions d'accès et préalables

L'étudiant-e devrait normalement avoir complété un minimum de 57 crédits mais la direction du programme peut lever cette condition si les circonstances le justifient (par exemple une occasion de stage pouvant ne pas se représenter avant la fin des études du candidat alors qu'il approche des 57 crédits). L'étudiant-e qui prévoit effectuer un stage à l'étranger doit démontrer une maîtrise linguistique suffisante de la langue du pays d'accueil, en fonction des tâches qui lui seront assignées. Un test linguistique peut être exigé si le relevé de notes ne fait pas état de la réussite d'un cours du niveau requis.

Critères d'admissibilité du stage

Durée minimale : Le stage se voit allouer de 3 à 15 crédits en fonction de la durée annoncée dans la proposition déposée par l'étudiant-e à la direction du programme. Pour qu'on lui reconnaisse 15 crédits, l'étudiant-e doit réaliser un stage d'au moins 15 semaines, à temps plein, à l'étranger. Un stage international réalisé dans un organisme situé au Québec ne peut compter pour plus de 9 crédits. À titre indicatif, un stage de 3 crédits doit avoir une durée minimale de 120 heures. La décision de la direction du programme relative au nombre de crédits à accorder au stage est sans appel.

Lieux de stage : Organisations gouvernementales, paragouvernementales, non gouvernementales (ONG), organisations sans but lucratif, divisions internationales de sociétés, firmes conseil, entreprises de recherche ou médias écrits et parlés. Restriction : le stage ne peut être effectué au lieu de travail de l'étudiant-e, à moins que le stagiaire soit chargé d'un projet spécial dont les tâches diffèrent de ses tâches habituelles.

Exigences minimales en termes de tâches, types d'apprentissage recherchés et niveau de responsabilité souhaité : Les tâches doivent être de niveau professionnel et en relation étroite avec le programme d'étude du/de la stagiaire. Collecte d'information, comptes rendus, organisation d'événements, contact avec les médias, recherche, rédaction de fiches d'information, de rapports, d'analyses, formation, entrevues, ne sont que quelques exemples des tâches réalisées par les stagiaires dans les différents stages jusqu'à maintenant. Les projets de stage doivent permettre de renforcer la formation académique par une expérience de travail pratique nécessairement axée sur une problématique internationale ou étrangère.

Exemples d'organismes où des étudiant-es de ce programme ont réalisé un stage : Ambassade du Canada à Washington, Commission interaméricaine des droits humains, Washington Center, LICADHO-Ligue cambodgienne pour la promotion des droits humains, Projet d'accompagnement Québec-Guatemala, Projet d'accompagnement solidarité Colombie, Coalition against Trafficking in Women, Amnistie internationale, Club 2/3, Fondation Paul Gérin-Lajoie, Droits et démocratie, etc.

Baccalauréat en communication, politique et société (BCPS)

cours stage : stage CPS5000 (3 crédits)

But du programme et objectifs spécifiques du stage

Ce programme offre une formation bidisciplinaire en communication et en science politique. L'objectif du programme consiste à former des diplômés qui sauront intervenir dans le champ de la médiation entre le pouvoir et les citoyens. Les diplômé-es de ce programme seront en mesure de décrire et d'analyser la structure et le fonctionnement des institutions politiques québécoises, canadiennes et internationales, de même que le fonctionnement des médias et d'en faire la critique. Ils auront ainsi développé leurs capacités d'analyse et de synthèse et sauront réfléchir sur les dimensions éthiques des pratiques communicationnelles. Ils/elles pourront élargir leur objet d'étude à d'autres dimensions et pourront le situer dans une perspective internationale. Ils auront également acquis les habiletés méthodologiques essentielles en matière de communication orale et écrite et pourront améliorer leur connaissance de la langue seconde ou d'une autre langue étrangère.

L'objectif du stage est de compléter le cheminement de l'étudiant-e par une formation pratique. Plus exactement, il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'intervention en communication politique (à l'aide de : plan média, site Internet, relation de presse, conférence de presse, dossier de presse, etc.) en accord avec la demande de l'organisme et les notions académiques acquises dans le programme.

Conditions d'accès et préalables

L'étudiant-e devrait normalement avoir complété un minimum de 48 crédits mais la direction du programme peut lever cette condition si les circonstances le justifient (par exemple une occasion de stage pouvant ne pas se représenter avant la fin des études du candidat alors qu'il approche des 48 crédits).

Critères d'admissibilité du stage

Durée minimale : Le stage étant de 3 crédits, un étudiant-e désirant faire un stage plus long ou à l'étranger doit être conscient qu'il le fait pour son cheminement personnel et qu'il sera évalué sur une période de 120 heures à l'intérieur de la période totale du stage, période déterminée à l'avance avec le/la responsable académique.

Lieux de stage : Partis politiques municipaux, provinciaux et fédéraux, cabinets de dirigeants politiques municipaux, provinciaux et fédéraux, ministères provinciaux et fédéraux, groupes de pression (organisations syndicales, organismes communautaires, etc.), sociétés d'État, entreprises ou firmes de communication qui oeuvrent dans le secteur de la communication politique, direction des communications de grandes entreprises privées, médias.

Exigences minimales en termes de tâches, types d'apprentissage recherchés et niveau de responsabilité souhaité : Les tâches doivent être de niveau professionnel et en relation étroite avec le programme d'étude du/de la stagiaire. Les projets de stage doivent permettre de renforcer la formation académique par une expérience de travail pratique.

Exemples d'organismes où des étudiant-es de ce programme ont réalisé un stage : Québec Solidaire, SDC Sainte-Catherine, Fondation Rivières, Institut du Nouveau Monde, Radio communautaire Cutivatú au Pérou, NPD-Québec, Reporter sans frontières, Association québécoise du transport et des routes, Développement Chibougamau, Fondation pour l'alphabétisation.

Baccalauréat en science politique

cours stage : POM3010 (3 crédits), POM4011 (3 crédits), POM500X (6 à 12 crédits)

But du programme et objectifs spécifiques du stage

Le programme de baccalauréat en science politique vise à donner une formation générale nécessaire à la compréhension, à l'analyse et à la conduite de l'action politique. Il est également conçu de manière à donner accès, pour les personnes qui le souhaitent, à une spécialisation susceptible de répondre à des attentes plus spécifiques en liaison avec leurs projets de carrière.

Le programme de majeure en science politique vise à assurer une solide formation générale, nécessaire à la compréhension, à l'analyse et à la conduite de l'action politique. Il est conçu de manière à permettre l'acquisition d'une formation disciplinaire fondamentale, à la fois théorique et méthodologique, et à donner accès à une formation approfondie dans un profil particulier (pensée et théorie politiques; institutions et vie politiques; relations internationales; gouvernance et politiques publiques), susceptible de répondre à des attentes plus spécifiques en liaison avec des projets de carrière.

Le stage doit permettre aux étudiant-es d'acquérir une expérience pratique complémentaire à leur formation universitaire et de s'intégrer à un milieu de travail susceptible de les embaucher ultérieurement de manière permanente, une fois leurs études complétées.

Conditions d'accès et préalables

L'étudiant-e devrait normalement avoir complété un minimum de 45 crédits, mais la direction du programme peut lever cette condition si les circonstances le justifient (par exemple une occasion de stage pouvant ne pas se représenter avant la fin des études du candidat alors qu'il approche des 45 crédits). L'étudiant-e qui prévoit effectuer un stage à l'étranger doit démontrer une maîtrise linguistique suffisante de la langue du pays d'accueil, en fonction des tâches qui lui seront assignées.

Critères d'admissibilité du stage

Durée minimale : Le stage se voit allouer de 3 à 12 crédits en fonction de la durée annoncée dans la proposition déposée par l'étudiant-e à la direction du programme. Pour qu'on lui reconnaisse 12 crédits, l'étudiant-e doit réaliser un stage d'au moins 15 semaines, à temps plein, À titre indicatif, un stage de 3 crédits doit avoir une durée minimale de 120 heures. La décision de la direction du programme relative au nombre de crédits à accorder au stage est sans appel.

Lieux de stage : Organisations gouvernementales, paragouvernementales, non gouvernementales (ONG), organisations sans but lucratif, divisions internationales de sociétés, firmes conseil, entreprises de recherche ou médias écrits et parlés. Restriction : le stage ne peut être effectué au lieu de travail de l'étudiant-e, à moins que le stagiaire soit chargé d'un projet spécial dont les tâches diffèrent de ses tâches habituelles.

Exigences minimales en termes de tâches, types d'apprentissage recherchés et niveau de responsabilité souhaité : Les tâches doivent être de niveau professionnel et en relation étroite avec le programme d'étude du/de la stagiaire. Collecte d'information, comptes rendus, organisation d'événements, contact avec les médias, recherche, rédaction de fiches d'information, de rapports, d'analyses, formation, entrevues, ne sont que quelques exemples des tâches réalisées par les stagiaires dans les différents stages jusqu'à maintenant. Les projets de stage doivent permettre de renforcer la formation académique par une expérience de travail pratique.

Exemples d'organismes où des étudiant-es de ce programme ont réalisé un stage : Union africaine, Délégation du Québec à Mexico, Délégation de la Commission européenne pour le Soudan, différents bureaux de députés et cabinets de ministres, Carrefour canadien international, Syndicat canadien de la fonction publique, Conseil des relations internationales de Montréal, Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, etc.

Informations générales pour les stages des programmes de deuxième cycle

Vous trouverez ici les informations sur les stages des programmes suivants :

Maîtrise en science politique

Maîtrise en droit

1. DURÉE DU STAGE

Un stage de **4 crédits doit durer un minimum de 140 heures** soit, par exemple, 4 semaines de 35 heures. Le nombre d'heures de travail par semaine est variable selon les besoins de l'organisme et **le stage peut être fait à temps partiel**.

2. PROJET DE STAGE

Le **projet de stage** doit toujours être entériné par la direction du programme de l'étudiant-e.

Le sujet du stage doit être **en lien avec les études** de l'étudiant-e. Les projets de stage composés uniquement de tâches administratives (travail de bureau) ne sont pas admissibles. Il en va de même des projets de séjour à l'étranger dont l'objectif premier serait l'apprentissage ou le perfectionnement d'une langue étrangère.

Le/la responsable académique - habituellement un professeur de la Faculté – s'assure du contenu académique du stage. Lui et le/la superviseur-e dans l'organisme ne sont pas tenus de se rencontrer mais peuvent le faire s'ils le désirent.

3. RÉMUNÉRATION

Les stages peuvent être **remunérés ou non**. Nous encourageons, bien entendu, les organismes à le faire. Cependant, l'important est que le stagiaire bénéficie d'un encadrement sérieux par son **superviseur**. Sa tâche est d'encadrer le stagiaire, de l'intégrer dans une équipe de travail s'il y a lieu et d'agir comme personne-ressource. Le/la superviseur-e doit s'assurer que ses attentes à l'égard du/de la stagiaire sont claires et ont été bien comprises par ce dernier. Le/la superviseur-e n'est pas rémunéré.

4. ÉVALUATION

Deux mécanismes sont utilisés pour évaluer le stagiaire. D'une part, il est évalué par le/la superviseur-e dans l'organisme qui doit remplir une **grille d'évaluation** et, si possible, en discuter avec le stagiaire. D'autre part, il rédige un **rapport de stage**, d'une longueur de 20 à 25 pages. Ce dernier comprend deux parties :

Partie 1 : Court texte attestant que l'activité telle que décrite dans la *Convention de stage* a été effectuée. Le cas échéant, le document doit indiquer la différence entre l'activité projetée et celle effectuée.

Partie 2 :

1. Présentation du stage, de ses objectifs et de sa problématique.
2. Bilan des activités réalisées lors du stage.
3. Lien entre les connaissances acquises antérieurement ou dans le cadre de la maîtrise et l'exécution du stage.
4. Réflexion critique sur le déroulement du stage dans son ensemble, qui peut partir de l'un ou de plusieurs des thèmes suivants : observation du fonctionnement politique de l'organisme; idéologie de cet organisme; critique générale de l'organisme.
5. Réflexion critique personnelle portant sur les attentes de l'étudiant-e, ses objectifs professionnels et personnels ainsi qu'une forme d'autocritique pendant le déroulement du stage. Le document doit être équivalent à un travail de fin de session.

Le rapport de stage doit être remis au responsable académique au plus tard un mois après la fin du stage. Même si le rapport de stage est destiné au responsable académique, le/la superviseur-e qui le désire peut en obtenir une copie.

Les stages sont évalués selon la notation **succès ou échec**.

Maîtrise en science politique

cours stage : POL8811 (4 crédits)

But du programme et objectifs spécifiques du stage

Le programme de maîtrise en science politique a pour objectifs l'approfondissement des connaissances ainsi que la formation à la recherche et à l'analyse en science politique. Pour cette raison, il requiert de tous les étudiant-es qu'ils approfondissent une concentration de la discipline (analyse et théorie politiques; relations internationales, politique étrangère, coopération et développement; administration et politiques publiques; politique internationale/droit international).

Les trois premières concentrations comprennent cinq activités de scolarité ainsi que la rédaction d'un mémoire: cette démarche leur permettra d'acquérir une maîtrise des concepts et théories caractéristiques de la discipline, ainsi que des méthodes et techniques de recherche. La quatrième concentration (politique internationale/droit international) comprend onze activités de scolarité, dont trois sont consacrées à la recherche et à la synthèse des connaissances.

Réalisée en même temps que les activités de la maîtrise, la concentration de deuxième cycle en études féministes favorise le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans le projet de recherche de l'étudiant-e. Le programme prépare ainsi soit à des études de troisième cycle, soit à des fonctions professionnelles exigeant une capacité d'analyse politique, par exemple dans les médias, les organismes du secteur public, les services centraux d'entreprises privées, les organismes internationaux ou de coopération.

Le stage a pour objectif de permettre l'application sur le terrain des connaissances d'analyse et d'intervention acquises dans le programme.

Conditions d'accès et préalables

L'étudiant-e doit avoir complété un minimum de 8 crédits dans son programme et maintenir une moyenne de 3.2.

Critères d'admissibilité du stage

Durée minimale : Le stage se voit allouer 4 crédits pour une durée minimale de 140 heures.

Lieux de stage : Le stage peut se dérouler au sein d'organismes du secteur public ou parapublic, des services centraux d'entreprises privées, d'organismes internationaux ou de coopération, des médias, du domaine communautaire, au Canada ou à l'étranger. Restriction : le stage ne peut être effectué au lieu de travail de l'étudiant-e, à moins que le stagiaire soit chargé d'un projet spécial dont les tâches diffèrent de ses tâches habituelles.

Exigences minimales en termes de tâches, types d'apprentissage recherchés et niveau de responsabilité souhaité : Les tâches doivent être de niveau professionnel et en relation étroite avec le programme d'étude du/de la stagiaire. Collecte d'information, comptes rendus, organisation d'événements, contact avec les médias, recherche, rédaction de fiches d'information, de rapports, d'analyses, formation, entrevues, ne sont que quelques exemples des tâches réalisées par les stagiaires dans les différents stages jusqu'à maintenant.

Exemples d'organismes où des étudiant-es de ce programme ont réalisé un stage : La mission canadienne auprès de l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union africaine, Environnement Canada, Infrastructure Canada, Lux Editeur, différents cégeps, Droits et démocratie, le Bureau international des droits des enfants, le Conseil canadien pour les réfugiés, Développement et Paix, Care Canada, etc.

Maîtrise en droit

cours stage : JUR7700 (4 crédits)

But du programme et objectifs spécifiques du stage

Le programme de maîtrise en droit a comme objectif central l'approfondissement des connaissances dans les champs du droit social, du droit du travail, du droit privé ou dans celui du droit international, dans une perspective d'ouverture sur les dimensions de temps (histoire du droit) et d'espace (droit comparé) et sur l'apport des autres disciplines des sciences humaines à son développement.

Le programme vise à former des juristes aptes à travailler dans des équipes multidisciplinaires, habiles à féconder leur pratique de l'apport théorique et empirique des disciplines des sciences humaines et capables de contribuer au développement de la documentation juridique en droit interne et international. Le programme est aussi ouvert à des non-juristes. L'analyse privilégiée du concours de l'action des groupes sociaux à l'évolution du droit social, du droit du travail et du droit privé constitue un autre objectif socioéconomique du programme.

Le développement de l'approche scientifique de ces champs de droit s'effectuera par l'étude de leur évolution historique, leur mise en contexte interne et international, et par l'apprentissage des méthodes des sciences sociales et leur application au droit. La perspective critique sera étayée par l'étude des relations entre les normes juridiques de ces champs et les conceptions philosophiques et politiques qui les supportent.

Les objectifs pédagogiques sont d'offrir un régime d'étude permettant une conciliation de la démarche personnelle de l'étudiant-e (formation et orientation professionnelles) avec les objectifs et le contenu du programme, l'acquisition d'outils essentiels à une démarche scientifique et critique et leur application aux habiletés professionnelles du juriste et enfin une sensibilisation à la diffusion nécessaire des connaissances scientifiques et à leur vulgarisation.

Le stage a pour objectif de permettre à l'étudiant-e d'appliquer sur le terrain les connaissances d'analyse et de recherche qu'il a acquises.

Conditions d'accès et préalables

L'étudiant-e doit avoir complété un minimum de 8 crédits dans son programme et maintenir une moyenne de 3.2.

Critères d'admissibilité du stage

Durée minimale : Le stage se voit allouer 4 crédits pour une durée minimale de 140 heures.

Lieux de stage : Organisations gouvernementales, paragouvernementales, non gouvernementales (ONG), organisations sans but lucratif, divisions internationales de sociétés, firmes conseil, entreprises de recherche, médias écrits et parlés, organismes communautaires, au Canada ou à l'étranger. **Restriction** : le stage ne peut être effectué au lieu de travail de l'étudiant-e, à moins que le stagiaire soit chargé d'un projet spécial dont les tâches diffèrent de ses tâches habituelles.

Exigences minimales en termes de tâches, types d'apprentissage recherchés et niveau de responsabilité souhaité : Les tâches doivent être de niveau professionnel et en relation étroite avec le programme d'étude du/de la stagiaire. Collecte d'information, comptes rendus, organisation d'événements, contact avec les médias, recherche, rédaction de fiches d'information, de rapports, d'analyses, formation, entrevues, ne sont que quelques exemples des tâches réalisées par les stagiaires dans les différents stages jusqu'à maintenant.

Exemples d'organismes où des étudiant-es de ce programme ont réalisé un stage : la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), Oxfam-Québec, le Haut Commissariat pour les réfugiés, Carrefour canadien international, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), la Fondation Rivières, la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ), etc.

Pour toute information supplémentaire ou pour afficher une offre de stage, communiquez avec Samir Battiss.

Par courrier électronique : battiss.samir@ugam.ca

Par téléphone : 514-987-3000, poste 4202